

DURAN

Société anonyme au capital de 13 847 913.18 euros
35, rue Gabriel Péri
92130 Issy-les-Moulineaux
328 732 839 RCS Nanterre

DURAN

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2010

SOMMAIRE

1. Rapport semestriel de l'activité
2. Faits marquants de la période
3. Continuité d'exploitation
4. Présentation de la situation semestrielle consolidée de DURAN au 30 juin 2010
5. Gestion des risques
6. Perspectives d'avenir
7. Evènements postérieurs à la clôture
8. Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Ar

1 Rapport semestriel d'activité

La stratégie globale du Groupe, liée à celle de QUINTA INDUSTRIES, s'est déployée autour des 5 directions ou « change programmes », mentionnés dès 2006 et que nous vous rappelons :

- (i) Repositionnement des activités de post-production cinématographiques ;
- (ii) Internationalisation des activités d'effets spéciaux autour d'une mutualisation des ressources internes et d'alliances stratégiques externes ;
- (iii) Harmonisation progressive des processus et réduction drastique des coûts sur l'ensemble des sites ;
- (iv) Rattrapage du retard d'investissements sur certains segments de marché ;
- (v) Intégration des activités de certains sites industriels en « one stop shopping ».

Le chiffre d'affaires consolidé au 30 juin 2010 est de 9.426 K€ contre 9.376 K€ (chiffre retraité) au 30 juin 2009 soit une augmentation d'environ 0.5%.

Les variations sont différentes suivant les secteurs d'activité :

- Le marché de la fiction connaît un rebond de 19%, passant de 934 K€ au 30 juin 2009 à 1.116 K€ au 30 juin 2010. Le Groupe DURAN a capté de nouveaux clients et donc de nouvelles parts de marché dans un domaine pourtant toujours tendu et touché par une diminution du volume et des budgets chez nos clients.
- Le secteur Cinéma représente un chiffre d'affaires au 30 juin 2010 de 4.381 K€ contre 5.570 K€ au 30 juin 2009, soit une diminution de 21%. Les secteurs Image et Son connaissent respectivement une baisse de 31% et de 12%. Ces baisses s'expliquent principalement par l'absence de projets à moyens et gros budgets ainsi que par une tension concurrentielle vive.
- Le STUDIO Duran Duboi (effets visuels numériques, animation 2D/3D) représente un chiffre d'affaires de 3.831 K€ au 30 juin 2010 contre 2.791 K€ au 30 juin 2009 soit une augmentation de 37%. Cette évolution est le résultat d'un mix activité favorable qui regroupe à la fois l'animation full 3D et à la fois la prestation d'effets visuels numériques « live action ».

2 Faits marquants de la période

2.1. Vérification des taxes professionnelles de 2007 à 2010 sur DURAN :

La société DURAN a fait l'objet en date du 5 mai 2010 d'une vérification des bases de sa taxe professionnelle de 2007 à 2010. A ce jour Duran n'a pas reçu de notification.

2.2. Suivi des contrats signés en 2009 :

1° Ce premier semestre d'activité du groupe DURAN est marqué principalement par la poursuite de la fabrication d'un long-métrage débuté en septembre 2009. En fin de 1^{er} semestre 2010, la production a souhaité modifier le format d'exploitation vers la 3D-relief. Cette décision implique un décalage de la période de fabrication qui s'étalera jusqu'en 2012. Le chiffre d'affaires au titre de ce contrat de prestations de service est comptabilisé en fonction du taux d'avancement du projet. Celui-ci s'élève à 19.5% au 30 juin 2010 et a été calculé sur la base des coûts réels engagés de septembre 2009 à juin 2010 par rapport aux coûts budgétés.

Sur le premier semestre 2010 le montant de la co-production est passé de 4,5M€ à 6M€.

2° Le contrat de participation sur la post-production d'un film long métrage signé en 2009 a donné lieu à une comptabilisation au 30 juin 2010 d'un acompte sur les royalties à recevoir selon le contrat de base. Les droits de participation en comptabilité ont fait l'objet d'un amortissement à hauteur des royalties reçues. D'autre part une dépréciation des droits a été comptabilisée au 30 juin 2010.

2.3. Moratoires fiscaux et sociaux

Fin juin 2010 le groupe a contacté la CCSF « Commission des chefs de services sociaux et fiscaux » afin d'obtenir un moratoire de ces dettes sociales et fiscales sur Duran et ADJ.

En septembre 2010 le groupe a reçu un avis favorable pour un moratoire sur 24 mois, la première échéance est novembre 2010. Cette première échéance a bien été honorée.

3 Continuité d'exploitation

Quinta Communications, via sa filiale Quinta Industries, actionnaire majoritaire, s'est engagée à apporter le soutien financier nécessaire à sa filiale pour lui permettre de poursuivre normalement son activité dans les douze prochains mois dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

A ce jour, la société n'a pas intégralement honoré l'échéance du 2 décembre 2010 de ce plan. Cela ne remet pas en cause le soutien financier accordé par l'actionnaire et confirmé jusqu'au 31 décembre 2011. Ce soutien s'exprime notamment par des avances en compte courant consenties au fur et à mesure des besoins, et qui ont fait l'objet d'instructions aux établissements bancaires du groupe.

4 Présentation de la situation semestrielle consolidée de DURAN au 30 juin 2010.

Les comptes semestriels de DURAN, comprennent un jeu d'états financiers résumés établis et présentés conformément aux dispositions de la norme IAS34 « Information financière intermédiaire ».

Ces états financiers doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

Les comptes sont présentés avec un comparatif au 30 juin 2009 et au 31 décembre 2009.

Les principes et méthodes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés semestriels ne diffèrent pas de ceux utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et détaillés dans la note « Normes comptables appliquées » des états financiers consolidés de l'exercice 2009, à l'exception de l'application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'Union Européenne et entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ces nouveaux textes applicables sont détaillés dans la note 2.1 « Normes comptables appliquées » des états financiers consolidés au 30 juin 2010.

Le périmètre du Groupe figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Compte de résultat :

Le chiffre d'affaires a augmenté de 0.53%, soit 9.426 K€ contre 9.376 K€ au 30 juin 2009.

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 2 950 K€ au 30 juin 2010 contre - 2 795 K€ au 30 juin 2009, soit une détérioration de 155 K€.

Les autres produits et charges opérationnels représentent un produit net de 134 K€ au 30 juin 2010 contre une charge nette de -164 K€ au 30 juin 2009.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à - 145 K€ au 30 juin 2010 contre - 110 K€ au 30 juin 2009.

Le résultat de l'ensemble consolidé au 30 juin 2010 est une perte de - 3 136 K€ contre une perte de - 2 807 K€ au 30 juin 2009.

Bilan :

Le total du bilan s'élève à 27 928 K€ au 30 juin 2010 contre 27 045 K€ au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 883 K€.

Les capitaux propres s'élèvent à – 24 320 K€ au 30 juin 2010 contre – 21 164 K€ au 31 décembre 2009.

Transactions avec les parties liées :

Les transactions avec les parties liées au 30 juin 2010 sont décrites dans la note 21 de l'annexe aux comptes consolidés semestriels du Groupe au 30 juin 2010.

5 Gestion des risques

Hormis les incertitudes liées aux conditions économiques du marché, les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe pourrait être confronté au second semestre 2010 sont ceux détaillés ci-dessous :

5.1 RISQUES DE CHANGE

Le Groupe n'a pas mis en place de couverture du risque de change car la quasi totalité de son chiffre d'affaires au 30 juin 2010 est facturé en Euros.

5.2 RISQUE DE CREDIT

Le recours à une assurance crédit permet de minimiser les risques encourus de non-règlement. En effet, il est impératif pour la Société d'obtenir un certain nombre de garanties afin que le factor prenne en compte les factures concernées. Il reste un risque pour certains clients, dont les créances ne peuvent pas être cédées au factor du fait de leur activité. Le règlement des ces créances n'est pas couvert.

5.3 RISQUE DE LIQUIDITE

Le groupe est exposé à un risque de liquidité compte-tenu du fait qu'il a perdu l'ensemble de ses lignes bancaires. Néanmoins, Quinta Communications, via sa filiale Quinta Industries, actionnaire majoritaire, s'est engagée à apporter le soutien financier nécessaire à DURAN pour lui permettre de poursuivre normalement son activité dans les douze prochains mois dans le respect du principe de continuité de l'exploitation. »

5.4 RISQUE DE FLUX DE TRESORERIE ET RISQUE DE PRIX SUR TAUX D'INTERET

La majeure partie des concours bancaires (escompte, cession de créances "Dailly") et des autres emprunts auprès des établissements de crédit est à taux variable sur l'EONIA ou le taux de base bancaire. Jusqu'à présent, le Groupe n'a pas mis en place de couverture contre une évolution défavorable des taux d'intérêts. L'exposition du groupe à une telle évolution défavorable est très limitée au regard du niveau de l'endettement à court terme et à taux variable.

6 Perspectives d'avenir

La tendance devrait se poursuivre au cours du 2nd semestre 2010 : une activité globalement stable, l'animation full 3D absorbant le ralentissement des volumes et budgets des projets classiques long-métrage et fiction.

A moyen terme, le Groupe DURAN met tout en œuvre pour retrouver sa croissance avec l'ambition d'une activité plus soutenue vers l'international pour les effets spéciaux.

7 Evénements postérieurs à la clôture

Le contrat d'affacturage entre FACTO CIC et les sociétés DURAN et Auditoriums de Joinville a été dénoncé et s'est terminé en septembre 2010.

Suite à un accord signé le 27 octobre 2010 entre le producteur et les sociétés du Groupe DURAN, ce dernier a renoncé au versement de royalties sur les recettes du film long métrage conformément au contrat de participation signé en 2009 en échange du versement d'une somme forfaitaire.

8 Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice, ainsi que des principales transactions entre parties liées.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le


Jean-Robert Gibard
Président directeur général